

La gestion du risque industriel sur la plateforme chimique des Roches-Roussillon

Daniel BOMBASARO,
Responsable Hygiène Sécurité Environnement de la plateforme Chimique Les Roches Roussillon



Exercice POI sur la plateforme chimique des Roches de Roussillon © Daniel BOMBASARO

La plateforme chimique des Roches Roussillon est un site multi-opérateurs regroupant 15 entreprises sur environ 150 ha. Elle est située à une vingtaine de kilomètres au sud de Vienne, entre l'autoroute A7 et le Rhône dans une zone très urbanisée. Parmi ces 15 entreprises, 5 sont classées Seveso seuil haut ; les autres étant des Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement.

Pour toutes ces entreprises, la sécurité, la santé du personnel, la protection des riverains et le respect de l'environnement sont une préoccupation de chaque instant. Elles sont toutes signataires de la Charte HSE qui permet d'assurer une gestion cohérente et efficace de l'hygiène industrielle, de la sécurité et de la protection de l'environnement

sur la plateforme dans le respect des réglementations en vigueur.

Afin de maîtriser les risques liés à l'activité de la chimie, des mesures de prévention sont prévues et concernent les aspects :

- Humains au travers des formations et habilitations du personnel, sensibilisation au travers de moments forts comme la semaine de la sécurité plateforme.
- Organisationnels, avec la mise en œuvre de procédures, consignes, système de gestion de la sécurité, audits internes et externes et l'utilisation d'entreprises extérieures possédant une habilitation professionnelle MASE UIC garantissant l'existence d'un système d'amélioration continue de la sécurité au sein de l'entreprise.

- Techniques et matériels, via l'amélioration des procédés, la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles, détecteurs et alarmes...

Ces entreprises sont par ailleurs régulièrement inspectées par la DREAL.

L'exemple le plus récent et le plus marquant d'actions de réduction des risques à la source et de mise en œuvre des meilleures techniques disponibles (MTD) est le remplacement de 2 sphères d'ammoniac de la plateforme. Celles-ci ont été mises en service en 1964 selon les MTD de l'époque et ont connu tout au long de leur activité des améliorations et des investissements en fonction de l'évolution de la réglementation et des technologies.

Elles étaient à l'origine du rayon PPI majorant de la plateforme, en l'occurrence 8 400 m. Ces sphères ont été remplacées par des « cigares enterrés » mis en service en mars 2012. L'unité a été conçue avec l'INERIS selon les MTD actuelles, alliant respect de l'environnement et sécurité. En conséquence, le rayon PPI de la plateforme a été réduit à 5 300 m.

Néanmoins, certains scénarios d'accident, s'ils ne sont pas maîtrisés, pourraient avoir des conséquences graves pour l'homme et l'environnement y compris à l'extérieur du site. D'importantes mesures de prévention permettent de limiter ce risque dont la probabilité est faible. Toutefois le risque zéro n'existant pas, des dispositions particulières sont prévues par les entreprises et les collectivités. La plateforme dispose des moyens suivants pour faire face à un éventuel accident :

Des moyens humains :

- une équipe d'intervention présente 24h/24 et composée au total de 32 pompiers sur le site de Roussillon et plus de 100 pompiers auxiliaires,
- une compagnie de 30 pompiers volontaires en astreinte 24h/24 sur le site des Roches,

“ L'exemple le plus récent et le plus marquant d'actions de réduction des risques à la source et de mise en œuvre des meilleures techniques disponibles (MTD) est le remplacement de 2 sphères d'ammoniac de la plateforme. ”

- plus de 400 sauveteurs secouristes du travail,
- plusieurs équipes d'astreinte mobilisables 24h/24.

Des moyens matériels :

- une quinzaine de véhicules d'intervention répartis sur les 2 sites,
- plus de 100 000 litres d'émulseurs répartis sur les 2 sites,
- 7 sirènes d'alerte sur Roussillon et 1 sur les Roches,
- un maillage des sites des Roches et de Roussillon permettant de délivrer immédiatement environ 1 700m³/h d'eau d'extinction,
- une réserve hydraulique de 2 500 m³, quantité disponible en permanence pour la lutte à incendie,

- un bassin grand sinistre de 15 000 m³ sur Roussillon et un de 5 500 m³ sur les Roches permettant de confiner les eaux d'extinctions et éviter une éventuelle pollution,
- 2 salles «PCEx » (Poste de commandement exploitant) rénovées et mobilisables 24h/24 en cas de nécessité

Chaque année, les plans d'urgence de la plateforme sont testés au travers de 9 exercices POI (Plan d'Opérations Interne) dont 2 sont réalisés en collaboration avec les SDIS et 3 exercices d'alerte gaz avec mise en confinement de l'ensemble du personnel.

Ces mesures de prévention alliées aux moyens d'intervention et à la formation du personnel contribuent à la réduction et à la gestion du risque industriel ■



Exercice POI sur la plateforme chimique des Roches de Roussillon © Daniel BOMBASARO